

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 10 Procuration : 10 Votants : 10 Pour : 9 Contre : 1 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme QUOEX Valérie <u>Date de convocation</u> : 22 septembre 2023</p>
<p>Réf : 23 OBJET : MOE ISD aménagement cascade Ardent, phase 2</p>	<p>Présents : - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - M. GAILLARD Guy - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MICHAUD Sonia - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - M. MUFFAT Michel Absents ou excusés : M. DUCHEMIN Vincent - Mme MCQUADE Alisha Procuration : néant</p>

Monsieur André ROSSET rappelle au conseil municipal qu'il avait décidé l'aménagement du site de la cascade d'Ardent en deux phases.

Il convient concernant la deuxième phase et la réalisation d'un cheminement de deux passerelles et d'un belvédère, coté route départementale d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre à l'entreprise IDS (Ingénierie pour des Structures Durables), pour un montant de :

Marché MOE HT	39 050.00 €
---------------	-------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 voix contre M. BRAIZE Richard)

* **ACCEPTÉ** l'offre d'ISD ci-dessus

* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire
Mme QUOEX Valérie



Le Maire
DENNE Jean – Claude

